Commune de QUINTIGNY



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU Séance du 06 avril 2018

153 Rue Charles Nodier 39570 QUINTIGNY Tél: 03.84.85.06.98

Mail: mairie.quintigny@orange.fr

<u>Présents</u>: Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Nathalie FORTIN. Mrs Yves MOINE, Eric MOUREZ, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Jean Paul MARTIN, Alban GENOUD-dit-du-CHENE, Marc LOUREAU.

Absents excusés: Mme Monique CLAVIER, pouvoir donné à Mr Yves MOINE **Absents**:

Le percepteur de Bletterans, Mr POUCHERET était présent

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal ; Mme Lydia LINARES ayant obtenue la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE: Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

APPROBATION:

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil en date du 02 mars 2018.

VOTE: Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

POINT SUR LES DECISIONS DES PRECEDENTS CONSEILS MUNICIPAUX :

DROIT DE PREEMPTION:

Une demande est parvenue en Mairie pour savoir si la commune souhaite ou non préempter sur un terrain situé rue du Moulin. La commune ne préemptera pas.

VOTE: Pour 11 - Contre 0 - Abstention 0

BUDGET PRIMITIF 2018:

Monsieur le Maire présente le budget prévisionnel pour 2018. Monsieur le Percepteur intervient ponctuellement pour donner des compléments d'explication.

En préambule, il est précisé que la ligne générale pour l'élaboration de ce budget 2018 a été la maîtrise du déficit. En effet, il serait périlleux de reproduire la situation de l'année précédente, à savoir un déficit de 12 034 euros qui a obligé à puiser dans la réserve d'excédent de fonctionnement (environ 30 000 euros) que la commune possède mais qu'il faut veiller à maintenir et à augmenter pour pouvoir envisager des futurs investissements. Un certain nombre de dépenses de fonctionnement imprévues, principalement : travaux de maintenance sur le système de chauffage de la salle, augmentation frais SIVOS, taxes de raccordement à payer au syndicat, qui, cumulées à des recettes de fonctionnement relativement faibles : pas de ventes de bois, diminution des dotations de l'état ont expliqué ce déficit. Peu de dépenses d'investissement en 2017 car le remboursement des emprunts et le financement du deuxième PLU ont représenté des dépenses importantes.

Afin d'éviter au possible d'avoir un budget de fonctionnement 2018 en déficit, Mr le Maire propose deux solutions pour contenir le budget.

D'abord, une augmentation des taxes habitation, foncier bâti et non bâti :

Taxe habitation passe de 8.76 % à 9.06 %

Taxe foncier bâti passe de 17.61 % à 18.22 %

Taxe foncier non bâti passe de 22.50 % à 23.28 %

VOTE pour l'augmentation : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

Une deuxième solution est la diminution des indemnités Maire et Adjoints pour les 3 derniers trimestres. L'indemnité de maire passerait de 17 % à 9 % et celle des adjoints passerait de 2.2 % à 1.5 %. Cette proposition a été discutée et entendue au préalable entre le maire et les adjoints. Les conseillers expriment leurs réticences sur cette proposition estimant que les indemnités des élus correspondent à leurs investissements et services pour la commune.

VOTE: Pour 4 – Contre 0 – Abstention 7

Les conseillers souhaitent saluer ce geste qui profitera à tous.

Le budget 2018 est présenté avec l'augmentation des taxes et la diminution des indemnités des élus, ce qui laisse une petite marge de manœuvre.

VOTE: Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

SERVICE DU CADASTRE:

Jusqu'à présent, les relevés cadastraux et les mises à jour étaient faits par les géomètres du cadastre. Une lettre a été envoyée par ces derniers à toutes les mairies du Jura pour les informer que dorénavant, les relevés cadastraux se feraient par satellite et leur demander de ne pas accepter ce changement de mise à jour du cadastre car trop peu précis et surtout les géomètres seraient les grands perdants de cette réforme. Vu le manque de clarté et de transparence sur la question, le Conseil municipal décide de ne pas se prononcer.

DEMANDE DE SUBVENTION ADMR DESNES 2018:

Comme chaque année, il est décidé de donner une subvention de 250.00 € à l'ADMR Desnes pour l'année 2018.

VOTE: pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

ARBRE AUX VALEURS:

Le Souvenir Français souhaite marquer la fin de la guerre 14-18 et lance l'opération « Arbre des Valeurs » : l'idée est d'impliquer les enfants des écoles mais aussi les habitants pour planter un arbre sur le territoire de chaque commune.

VOTE: Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

Où le planter ? Eventuellement, en haut du chemin des Vignes vers le belvédère.

PASSAGE PDIPR parcelle AX 27:

Il faut prendre une délibération pour intégrer dans le PDIPR la parcelle AX 27, parcelle oubliée lors de la création du PDIPR dans le bois des Ronchons à Saint-Didier.

VOTE: Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE HAUTE SEILLE » :

BUDGET PRIMITIF 2018: il a été voté

COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS:

- SIEA Bletterans : des travaux de renouvellement de réseaux sur la commune de Ruffey sont en cours de réalisation. Des travaux importants sur le réseau de Villevieux devraient suivre.
- Ecole primaire de L'Etoile. Un conseil d'Ecole s'est réuni ce vendredi 6 avril afin de procéder à l'approbation du nouveau Projet d'Ecole 2018-2021. L'organisation de la prochaine rentrée scolaire a également été discutée et le conseil souhaite revenir sur sa décision de maintenir les 4,5 jours pour assurer une cohérence avec l'école maternelle qui s'est prononcé pour le retour à 4 jours. Cette décision sera transmise à l'inspecteur d'Académie qui devrait valider lors du prochain CDEN.

QUESTIONS DIVERSES:

- Le 15 avril 2018, une promenade en vieilles voitures passera à Quintigny et s'installeront sur le parking de la mairie. En cas de pluie, ils occuperont la salle de convivialité.
- Les 2 volets roulants dans la salle sont en panne.
- Une parcelle de bois sera sûrement à vendre prochainement par les héritiers de la famille DUCEY. La commune se porterait acquéreur.
- En haut du Chemin de Paradis, la commune possède une parcelle de 558 m² (référence ZD 28) qui se trouve à côté d'une parcelle de vigne sur laquelle le vigneron souhaite replanter. Il sera proposé à Sébastien CARTAUX d'acquérir la parcelle communale au prix de 3000 € /ha. VOTE : Pour 11 − Contre 0 − Abstention 0
- Une réunion publique sera organisée le vendredi 27 avril 2018 à 20h30. .
- PLU Quintigny : le commissaire enquêteur a été nommé par le Tribunal administratif de Besançon.
- Le programme de la Journée Communale du samedi 28 avril est discuté. Il sera transmis aux habitants avec une inscription demandée pour la répartition des tâches. On espère une participation nombreuse.
- La commission fleurissement se réunira le samedi 21 avril 2018 à 14h00 à la mairie pour ensuite se rendre aux serres choisir les plants qui seront mis en place pour la Journée Communale du samedi 28 avril.

- Urbanisme : deux permis de construire ont été déposés.
- Insolite : un pèlerin et son âne en provenance de Saint Claude et en route pour Saint Jacques de Compostelle ont séjourné une nuit à Quintigny. Arrivée prévue dans ...9 mois !

La séance est levée à 22h35

Vu pour être affiché le 11 avril 2018, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 11 avril 2018

Sceau de la mairie

La secrétaire de séance Lydia LINARES Le Maire, Yves MOINE

QUINTIGNY CA 2017 et budget 2018

		TIONNEMENT DEDENIES	COLUMN TO THE PERSON OF THE PE	
	FONC	CTIONNEMENT DEPENSES budget 2017	réalisé 2017	budget 2018
011	Charges à caractére général	54 240	44 991.03	74 202
012	Charges de personnel	21 490	20 315.03	20 920
65	autres charges gestion courantes	42 880	42 813.02	34 045
66	Intérêt des emprunts	6600	6 516.04	5780
675	valeur comptable cédée	120	120.00	3/80
022	dépenses imprévus	870	120.00	2 000
042	Amortissements	9672	9 672.28	9674
023	versement à la section investissement	4 150	9 072.28	90/4
023		140 022	124 427 40	146 621
	TOTAL DEPENSES	CTIONNEMENT RECETTES	124 427.40	146 621
	FON	budget 2017	réalisé 2017	budget 2018
013	remboursement salaire	budget 2017	realise 2017	Duuget 2018
70	Produits des services	2 150	5 041.13	9 658
73		75 573		
74	Impots et taxes		78 614.58	84 073
75	Dotation et participation Revenus des immeubles	25 370	26 823.74	26 452
76	Revenus valeurs	3 200	3 071.51	3 050
77			1.44	
	Produits exceptionnels	2 010	2 070.98	66
722	travaux en régie	1 500	406.86	1 500
002	Exédent antérieur reporté	30 219	445.000.04	21 822
	TOTAL RECETTES	140 022	116 030.24	146 621
		ESTISSEMENT DEPENSES		
DTIOLE	DEPENSES	1 1 10047	Montants	1 1 1 2010
RTICLE	Nature de l'opération	budget 2017	réalisé 2017	budget 2018
1641	Remboursement capital emprunts	20 805 €	20 802.11	21 259 €
202	PLU	21 210 €	9 157.50	12 100 €
2111	terrain	1 000 €		
2117	Bois et Forêts	3 180 €	3 172.55	
21538	accessibilité	1 910.€		2 000 €
2188	désherbeur thermique	1 300 €	2 904.84	
2183	projecteur+ écran	2 000 €	2 488.60	
2138	autres construction			4 799 €
2152	signalisation			1 500 €
2183	numérique	10 000 €		
21538	travaux en régie			1 500 €
020	dépenses imprévues	3 896 €		2 000 €
		NS <i>D'ORDRE</i> ET COMPTA	BLES	
section à	section (chap 040)			
21538	régie EP	1 500 €	406.86	
	Opérations d'ordre à l'inté	rieur de la section d'invest	issement (chap 041)	
		pérations comptables		
001	Déficit d'investissement reporté			
	TOTAUX	66 801 €	38 932.46	45 158 €
	100000000000000000000000000000000000000	STISSEMENT RECETTES		
	RECETTES		Montants	
RTICLE	Nature de l'opération	budget 2017	réalisé 2017	budget 2018
10222	FCTVA	19 924 €	1 471.97	15 236 €
10226	Taxe d'aménagement	1 500 €	5 187.77	4 964 €
1346	PVR	16 962 €	16 962.00	6 330 €
1322	agence de l'eau	2 000 €	2 001.00	
	PERATIONS D'ORDRE ET COMPTABLES			
8041582	Amortissements	7 995	7 995.12	7 995 €
2802	Amortissements	1 678	1 677.16	1 678 €
acutation of the		intérieur de la section d'investissen		
	1875/400/2007/77/2007/77/2007/77/2007/77/2007/77/2007/77/2007/77/2007/77/2007/77/2007/77/2007/77/2007/77/2007/	pérations comptables	All of the second secon	
001	Excédent d'investissement reporté	12 593		8 955 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé			+
	oupland			+
	Prélèvement sur S F	4 149		
021	Prélèvement sur S.F. TOTAUX	4 149 66 801 €	35 295.02	45 158 €